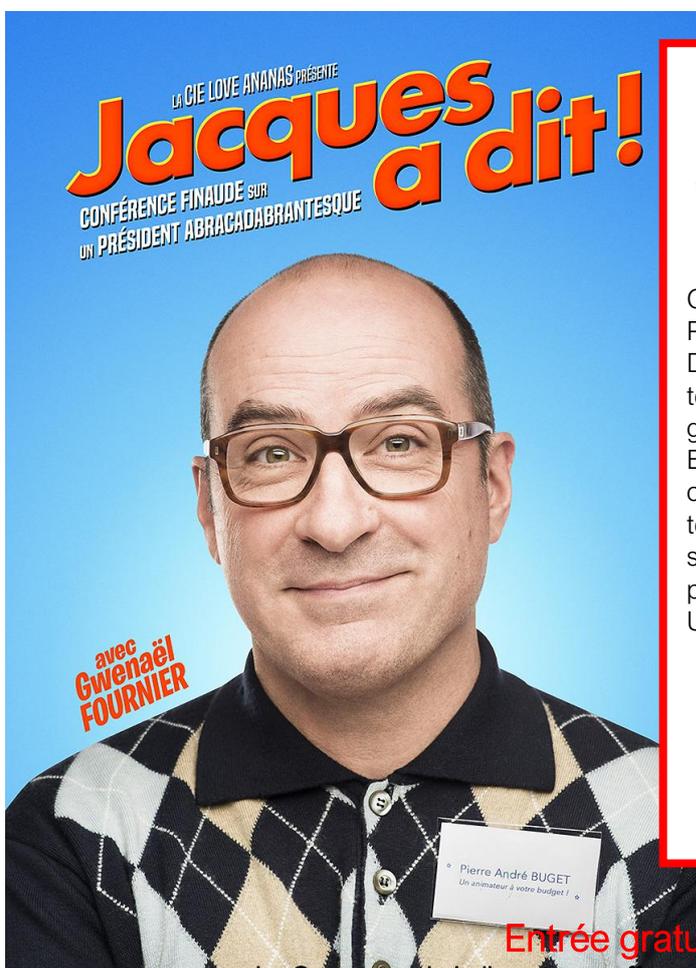


Commune de



Lalheue

Bulletin Municipal Mois de juillet 2021 N° 423



Spectacle
Abracadabrantésque !
Samedi 31 Juillet à 20h30
Lalheue (Cour de la mairie)

Conférence rocambolesque sur la carrière du Président Jacques Chirac.
De Pompidou à la motocrotte, vous saurez tout ! Les grandes lignes de sa vie, ses lunettes grands foyers, la CX prestige, les sumos et Bernadette au milieu. Des anecdotes inédites et cocasses sur ce grand homme (1m89) ayant toujours su apprécier les bonnes choses simples de la vie : la Corrèze, la bière, les pommes.

Un spectacle humoristique et apolitique !

Tout public à partir de 10 ans.

Durée : 1h

Cie Love Ananas, avec le soutien de :

saône-et-loire.fr COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LE DÉPARTEMENT Entre Saône et Grosne

© Photos Robin GERVAIS

Entrée gratuite

La Commune de Lalheue vous offre cette soirée gracieusement.
Une buvette sera tenue par Leurats collectifs.

SOMMAIRE :

Au Conseil municipal
La Vie de tous les jours
Etat-civil
La Parole aux associations

Secrétariat de Mairie

Mardi de 16h30 à 18h00 - Vendredi de 15h00 à 18h00
Permanence du Maire : Tous les lundis de 17h30 à 18h30
Tél. : 03.85.44.83.59 – E-mail : mairie.lalheue@wanadoo.fr
Site Internet : www.mairie-lalheue.com

Étaient présents : Christian CRETIN, Josiane MINCK, Magali MULLER, Céline NECTOUX, François POIRIER, Marinette PUECH, Marc ROBERT.

Absent ayant donné pouvoir : Arnaud TOUZOT à Christian CRETIN. **Excusé :** Sylvain BERTHIER

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le compte rendu de séance du 17 mai 2021.

1. **FONDS SOLIDARITE LOGEMENT – PARTICIPATION 2021**

Le Fonds Solidarité Logement est un outil du Plan Départemental d'Actions pour le Logement des Personnes Défavorisées qui offre la possibilité d'accorder des aides aux personnes rencontrant des difficultés pour l'accès et le maintien dans le logement. La participation financière de la commune est calculée sur la base de la population totale de la collectivité multipliée par 0.35 € par habitant. Au 1^{er} janvier 2021, la Commune de Lalheue compte 396 habitants. **LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité d'OCTROYER une aide financière au dispositif du Fonds Solidarité Logement au titre de l'exercice 2021 pour un montant de 138.60 euros.**

2. **MARCHE de travaux voirie : route de la Ferté**

Le Maire rappelle que la loi n°2020-1525 d'accélération et de simplification de l'action publique du 7 décembre 2020 a relevé le seuil des marchés publics de travaux sans formalités préalables à 100 000 € HT jusqu'au 31/12/2022. La commune n'a aucune obligation de publicité, ni de mise en concurrence. Elle peut contacter une ou plusieurs entreprises directement par téléphone, e-mail ou courrier. Elle doit, toutefois, veiller à respecter les règles de la commande publique, c'est-à-dire choisir l'offre la plus pertinente, faire une bonne utilisation des deniers publics et ne pas contracter systématiquement avec une même entreprise lorsqu'il existe une pluralité d'offres susceptibles de répondre au besoin (article 142). Le Maire rappelle également qu'en vertu de la délibération du 3 juillet 2020, le Conseil lui a délégué, en vertu des articles L 2122-22 et L 21122-23 du code général des collectivités territoriales, le pouvoir de prendre un certain nombre de décisions pour la durée de son mandat, dont celle de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Les travaux de voirie envisagés sur le Buisson Roncin, validés par le Conseil municipal par délibérations du 14 décembre 2020 et du 23 janvier 2021, ont été estimés à 65 110 € par le cabinet d'études. Les crédits ont été inscrits au budget prévisionnel 2021 voté par délibération du 12 avril 2021. Par conséquent, aucune délibération n'est exigée pour formaliser l'autorisation de signer le marché avec l'entreprise qui sera retenue.

M. POIRIER, adjoint en charge du projet, présente à l'assemblée les 3 offres réceptionnées :

- Entreprise DESSOLIN : 61 363 € HT
- Entreprise DBTP : 52 152 € HT
- Entreprise LAMBERT Franck : 46 077 € HT

Le Conseil municipal, après examen, DECIDE, à l'unanimité des membres présents et représentés, de retenir l'offre de l'entreprise LAMBERT pour un montant de 46 077 € HT.

Un devis complémentaire a été sollicité auprès de l'entreprise Tournusienne de marquage (TDM) pour la matérialisation au sol des deux passages piétons et le rétrécissement de la chaussée. Le montant du devis s'élève à 1 480 € HT. Mme PUECH suggère de rajouter la limitation de vitesse à 50 afin d'inciter les automobilistes à lever le pied.

M. le Maire précise qu'une permission de voirie devra être déposée 2 mois en amont des travaux. Le chantier ne pourra être engagé sans accord préalable du Département. Le démarrage des travaux est projeté pour fin septembre, début octobre.

• **Points sur les autres projets en cours et à venir**

- La réfection du parking du quart rameau sera réalisée au cours de l'été.
- Réunion SYDESL sur le recensement des besoins des communes le 22 juillet : M. POIRIER proposera l'étude de l'enfouissement des réseaux électriques basses tensions et téléphoniques sur la place du village.
- Un problème d'évacuation des eaux usées a été détecté dans le réseau assainissement qui passe derrière les habitations de la rue des Brenots. Un passage caméra sera réalisé au cours de l'été par l'entreprise dès que les sols seront portants.
- La clôture du cimetière (côté pré) et le démoussage des toits de l'Eglise seront réalisés courant octobre.
- M. le Maire rappelle que la collecte de dons pour le mur du cimetière s'est définitivement clôturée le 1^{er} juillet. Le montant s'élève à 6 160 €, dont un abondement de 1 000 € par la fondation.
- Dès la rentrée, M. POIRIER, M. TOUZOT et M. CRETIN saisiront l'agence technique départementale pour démarrer l'étude pour la rénovation de l'école du quart rameau.
- Au vu du contexte sanitaire, la commune préfère annuler le feu d'artifice et le repas des aînés (remplacé par des colis).
- Un sapin au Buisson Roncin et un platane au city stade seront plantés à l'automne. Un devis sera sollicité auprès de l'entreprise Blanchard.
- Mme MULLER et Mme MINCK proposent de relancer la vente de sapins en fin d'année. La vente s'effectuera sur la place le dimanche 5 décembre.
- Fêtes de fin d'année : le Maire propose d'organiser un Noël pour les enfants le 18 décembre animé par une comédienne professionnelle.

• **Autres points divers (comptes-rendus de réunions...)**

- Suite aux élections, le Maire informe qu'il a remis une bouteille à chaque participant non élu du bureau de vote en remerciement.
- Plan local d'urbanisme intercommunal : Des réunions publiques seront organisées en 2022 pour présenter le projet aux habitants avant le lancement de la phase des enquêtes publiques. Si tout va bien, le PLUi devrait être en vigueur fin 2022-début 2023.

Prochaine séance : lundi 6 septembre 2021 à 18h30. La séance est levée à : 20h15

> **Lundi 19 et Mardi 20 juillet**

L'atelier tache d'encre

Vous propose :

Un stage de construction de marionnette (à partir de 8 ans)



Encadré par une intervenante spécialisée

Du lundi 19 au mardi 20 juillet 2021

De 10h à 11h30 et de 14h30 à 16h

A la salle des fêtes de Lalheue (71240)

Tarif : 50 € (par enfant, matériel compris)

6 personnes maxi

Avec le soutien de la municipalité de Lalheue

Thème : Chaque enfant construira sa propre marionnette. Elle pourra être un autoportrait ou se transformer en un être imaginaire, symbolique. Elle sera grande (un mètre) et manipulable (armature en bois, visage en polystyrène modelé avec du papier mâché, plastiroc peint, mains en mousse, vêtements en tissu etc...)



INSCRIPTION

CÉCILE RATEAU
ATELIER TACHE D'ENCRE
PLACE DES TILLEULS
71640 ST JEAN DE VAUX

Vous pouvez passer à l'atelier
place des Tilleuls à St Jean de Vaux
ou téléphoner au 09 60 10 43 32

ou par courriel
atelier-tachedencre@orange.fr

(ou inscription
auprès du maire : 06 38 84 53 03)

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

la collecte sera maintenue le
mercredi 14 juillet 2021

ATTENTION AUX NUISANCES SONORES !

Pour la quiétude de votre
voisinage, nous rappelons que
tous les travaux bruyants sont
interdits en dehors des horaires
suivants :

Du Lundi au Vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 19h

Samedi

de 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanche et jours fériés

de 10h à 12h



DEPOT DE BOIS SUR LE DOMAINE COMMUNAL

Les personnes entreposant du bois sur le domaine communal ou ayant l'intention d'en déposer, au cours de la période du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022, sont invitées à s'inscrire en Mairie. La taxe annuelle s'élève à 22 €. Le règlement ne s'effectue plus en mairie. Dorénavant, il vous est envoyé un avis de sommes à payer par voie postale. Trois possibilités de paiement : soit en ligne, soit en espèce (maison de la presse à Sennecey) soit par chèque (dépôt en trésorerie).

- ❖ **Secrétariat de mairie
fermé du 12 au 30
juillet inclus.**
Permanences du Maire
maintenues les lundis de
17h30 à 18h30.
- ❖ **Bibliothèque**

ETAT CIVIL

Décès :

Odette DANDELLOT veuve ROLLIER 02.09.1925 / 31.05.2021

Naissances :

Alicia et Clara HUMBERT 10.06.2021

Samedi 10 juillet :
Dès 9h
ANIMATIONS ET
SPECTACLES
EQUESTRES
Terrain des Brenots Lalheue

imprimée par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

SILENCE.. ÇA GALOPE...

LA TROUPE VIRTUOZ'O
FAIT SON CINEMA

Samedi 10 juillet
De 9h à 19h : Journée découverte autour du cheval
(ENTRÉE GRATUITE)

20h: CABARET EQUESTRE
Rue des Brenots 71240 LALHEUE
Entrée: 3€ / Gratuit pour les -12 ans

Buvette, snack et pop corn sur place

AVEC LA PARTICIPATION DE NOMBREUX JEUNES TALENTS ET DE SIMON BARTHELEMY
CRACHEUR DE FEU

Infos et réservations : 06.47.67.84.19



Mercredi 14 juillet :
FEU D'ARTIFICE
COMMUNAL
ANNULÉ

Lundi 19 et Mardi 20 juillet
STAGE DE
CONSTRUCTION DE
MARIONNETTE
salle des fêtes de Lalheue

Inscriptions : (à partir de 8 ans)
09 60 10 43 32 / 06 38 84 53 03

atelier-tachedencre@orange.fr

Samedi 31 juillet :
9h-12h
CONCOURS
CHEVAUX DE
TRAIT
Terrain des Brenots Lalheue



Le syndicat du cheval de trait vous invite à assister au traditionnel concours annuel local des chevaux de trait Comtois et Auxois.

Buvette et restauration sur place le midi.

Pour tout renseignement :
Tél. : 06 73 19 64 71

Pierre Philippon

Samedi 31 juillet :
20h30
Jacques a dit !
Cour de la mairie Lalheue

Spectacle humoristique
Entrée gratuite



Et à compter de la rentrée !

CHANT CHORAL
salle des fêtes de Lalheue

Groupes enfants :
les mercredis (horaires à définir)
Chorale adultes :
les jeudis 20h30-22h00

Pour tout renseignement :
Association Méléméodie

Dimanche 19 septembre
VIDE GRENIER
Jardin de la cure Lalheue

Pour tout renseignement :
leuratscollectif@gmail.com

Pour nous suivre:
- Instagram :
https://www.instagram.com/leurats_collectif
- Facebook :
<https://www.facebook.com/Leurats-Collectif>